

Procès-Verbal du scrutin par vote électronique du 17/04/2020 au 22/04/2020

Lieu : Siège F.F/. Hockey
Bâtiment B – 102/102bis avenue Henri Barbusse 92700 Colombes

1 – APPEL DES PARTICIPANTS

Membres du Comité directeur présents :

Mesdames : Sylvie PETITJEAN, Micheline COURJEAU, Clémentine DUFAY, Amandine ROMBAUT (collège féminin), Isabelle JOUIN (collège féminin), Nathalie STEFANI, Micheline BICHERAY (collège féminin), Christelle PAUWELS (collège féminin), Yolande LANZAS (collège des représentants de Ligues),

Messieurs : Olivier MOREAU, Laurent BRACHET, Benoit COISNE, Jean-Marc HAROU, Jean-Michel DUTRIEUX , Yann LE MELINER (représentant de Ligue), Eric POURCHASSE, David ROBERT (représentant de Ligue), Jean-Noël MOUCHE, Gérard BLOTTIERE, Jean-François BOYER, Gérard DETREZ (représentant de Ligue),

Début du scrutin :

Vendredi 17 avril 2020 à 18h30

Fin du scrutin :

Mercredi 22 avril 2020 à 18h30

Total des membres avec droit de vote : 21

Majorité : 11

Objet du scrutin :

Le scrutin par Vote électronique a pour objet d'appliquer une modification au Règlement des compétitions de la Fédération Française de Hockey.

VU article « Modification » du Préambule du Règlement des Compétitions

.

Le Comité Directeur statuera, par vote électronique, une modification exceptionnelle, du Règlement des Compétitions, effective pour la saison sportive en cours 2019/2020. Cette modification intervient dans le cadre des circonstances exceptionnelles générées par la crise du COVID-19. Cette disposition sera valable uniquement pour la saison 2019/2020.

Résultats du scrutin :

- 1) En cette période exceptionnelle, je valide, qu'à titre exceptionnel, les délais de prise de connaissances des documents nécessaires à un vote électronique (article 10.1.2 du règlement intérieur) soient raccourcis à 2 jours ouvrés. Ces dispositions seront valides uniquement durant l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement le 23 mars 2020.

Pour : 18

Contre : 1

Non-votant : 2

- 2) Arrêt de l'ensemble des championnats 2019/2020 à compter du 13 mars 2020.

Pour : 20

Contre : 0

Non-votant : 1

3) Choix du Scénario de la CSN

- Scénario 1.1 :

- Pas de montées et pas de descentes
- Pas de titres de champions de France
- Composition des championnats Elite/N1 Hommes et Dames identiques à la saison 2019/2020
- Qualification en Coupe d'Europe des équipes qualifiées en 2019/2020 (Saint-Germain HC et CA Montrouge en Elite Hommes // Lille MHC et Stade Français en Elite Dames)
- Arrêt de l'ensemble des championnats jeunes, Nationale 2, Nationales 3 et Vétérans organisés par la CSN
- Non prise en compte des obligations fédérales pour la saison 2019/2020

- Scénario 3 : Application des montées / Pas de descentes

- Arrêter le championnat à la date des derniers matchs joués (décision prise par le Bureau en date du 13 mars 2020)
- Pas de titre de champion de France
- Qualification en Coupe d'Europe des équipes classées aux deux premières places des championnats Elite Hommes et Dames, au vu du classement arrêté
- Appliquer le principe de montée pour le championnat de Nationale 1 Hommes et Dames. Seulement l'équipe classée première pourra monter en division supérieure, le

championnat régulier ne permettant qu'à une seule d'équipe de pouvoir le faire (Cambrai HC en N1 Hommes et RC France en N1 Dames)

- Appliquer le principe de montée pour le championnat de Nationale 2 Hommes et Dames. Toutes les équipes du championnat Nationale 2 Dames (5 équipes) et les équipes de Nationale 1 Hommes répondant au critère d'éligibilité (une équipe première de club classée dans les 4 premiers de son championnat de Zone ; une seule équipe par Zone pourra être sollicitée) peuvent répondre positivement à cette sollicitation.
- Aucune descentes ne seront appliquées dans les divisions Elite et Nationale 1
- Annulation de l'ensemble des championnats jeunes, Nationale 2, Nationales 3 et Vétérans organisés par la CSN
- Non prise en compte des obligations fédérales pour la saison 2019/2020

Résultats :

- Scénario 1.1 : 18
- Scénario 3 : 2
- Non-votant : 1

4) Date de report de l'Assemblée Générale au samedi 27 juin 2020

Pour : 19

Contre : 1

Non-votant : 1

5) Report du Comité Directeur prévu le 30 avril 2020 au 07 mai 2020

Pour : 18

Contre : 2

Non-votant : 1

Fait à Colombes le 22/04/2020



Laurent BRACHET
Président de la F.F.H.



Jean-Noël MOUCHE
Secrétaire Général de la F.F.H.